

Konkurse - Faillites - Fallimenti		NE
1. Débitrice: KLG Swiss Métal S.A., Rue de la Gare 1, 2074 Marin-Epagnier 2. Déclaration de faillite: 19.08.2010 3. Suspension de faillite: 02.03.2011 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.03.2011 5. Avance de frais: CHF 5'500.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But : commerce, import et export de matières premières, produits finis et semi finis en acier et divers métaux; participation à d'autres entreprises. Office des faillites 2053 Cernier 00605927		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 18.03.2011, No 55, Jahrgang - année - anno: 129 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		